



Aidez moi j'y comprend rien

Par **karine5454**, le **13/01/2009 à 11:09**

Bonjour a tous,

Voila mon probleme il y a 2 ans mon mari et moi avons acheter un article dans un magasin pour une somme de 235 euros, pour faire vite le prestataire de service ne nous a jamais livré l'article et a debiter la somme de notre compte apres 1 an de visite en magasin de courrier toujours rien, et les années passent, obligé de porter l'affaire devant le tribunal.

Celui -ci ne s'est jamais deplacer a l'affaire a encore trainée car on m'a demandé des k-bis que j'ai eu beaucoup de mal a me procurer.

L'affaire a donc été jugé mais mon gros probleme est ma grosse question est : le jugement est caduc car le prenom de mon mari est incorrect vers qui dois - je me retourner? de plus il est écrit qu'il condamne la société a nous rembourser la somme de 235 euros avec interet a taux legal a compter du 06 septembre 2007 mais de combien sont ils ? et comment les calculs t-on? je n'y comprend rien et je n'ai pas d'avocat. Et combien de temps a t'il pour me payer rien est marqué sur mon jugement???? j'ai vraiment besoin de savoir je vous en remercie par avance a tous